

Un partenariat pour promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS) auprès des jeunes

Jeudi 8 juin 2017, Eric Garnier, délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue au rectorat, Jean-Claude Boyer, co-président de la CRESS Nouvelle-Aquitaine (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire), et Dominique Castan, correspondant régional de l'ESPER (économie sociale partenaire de l'école de la république), ont signé, au lycée Gay-Lussac à Limoges, un accord de coopération visant à promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes.

Cette signature s'inscrit dans la déclinaison régionale de l'accord-cadre de coopération signé en 2013 par le ministre de l'Éducation nationale, le ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et l'ESPER.

Une concertation initiée en 2016

Des dispositifs pédagogiques visent à promouvoir et à faire connaître des initiatives liées à l'ESS, notamment la « Junior Coopérative » expérimentée depuis mars 2016 dans l'académie de Limoges en école, collège et lycée, à partir de modules de formation à l'entrepreneuriat social. Ces initiatives touchent aussi bien les filières générales que les filières technologiques et professionnelles.

Ce partenariat permet :

- l'**éducation à l'ESS** en assurant une **information complète** de la pluralité des modèles économiques ;
- de **soutenir et développer les initiatives** construites sur les **pratiques pédagogiques** de l'ESS dans et autour de l'école sur l'ensemble du territoire académique ;
- de **promouvoir l'ESS** auprès des publics scolaires ;
- de **favoriser la réussite** de tous les élèves ;
- d'**informer les jeunes** sur les possibilités d'emploi dans les entreprises de l'ESS ;
- de **consolider la culture économique et sociologique** des élèves, indispensable à la formation de tout citoyen ;
- de **favoriser l'orientation des jeunes** par la présentation de formations ouvertes à tous les modèles économiques ;
- d'**assurer la promotion des initiatives** qui font connaître l'économie sociale et solidaire à l'ensemble du système éducatif.

Un accord de partenariat structurant

Cet accord permettra de **structurer et déployer la démarche engagée** en direction des établissements. Il visera notamment :

- l'élaboration et la diffusion de supports d'information, en partenariat avec la Dronisep ;
- la participation au mois de l'ESS (novembre de chaque année) et à la « Semaine de l'ESS à l'école » ;
- l'accès au portail de l'ESS qui s'enrichira d'outils pédagogiques et de valorisation des actions ;
- l'accompagnement des enseignants dans leurs projets pédagogiques ;
- le renforcement de l'accueil des jeunes en entreprise, du collège à l'enseignement supérieur ;
- le développement de projets innovants autour de problématiques sociétales, notamment dans le cadre du dispositif « Mon ESS à l'école » où les élèves avec leurs enseignants peuvent créer leur propre entreprise de l'ESS ;
- la multiplication de temps de rencontre et d'échange entre les partenaires, en coordonnant réseaux et ressources (services civiques, pôles de développement, réserve citoyennes...).

Les chiffres clés

Dans l'académie de Limoges, l'économie sociale et solidaire représente :

- 3 000 établissements employeurs
- 28 000 emplois
- 12 % de l'activité économique
- plus 5% d'emplois en 5 ans dans la plupart des secteurs d'activité

Contacts presse :

- Académie de Limoges : Séverine Delage - 05 55 11 43 65 - ce.communication@ac-limoges.fr
- CRESS : Benjamin Coly - 05 55 79 09 01 - b.coly@cress-na.org
- ESPER : Dominique Castan - 05 55 41 42 71 - dcastan@mgen.fr